

## Importante mobilisation des élus et des parents d'élèves contre la suppression d'une classe à Lannepax



Importante mobilisation des élus et des parents d'élèves contre la suppression d'une classe à Lannepax

Bis repetita non placent !

Il y a deux ans presque jour pour jour, nous étions déjà devant l'école de Lannepax mobilisée contre la suppression d'une classe.

C'était lundi 8 février 2021.

**Ce vendredi 3 février 2023, la mobilisation est beaucoup plus importante pour protester contre une menace identique.**

En cette matinée ensoleillée mais fraîche, **de nombreux élus sont venus apporter leur soutien aux parents d'élèves rassemblés en nombre devant l'école.**



Sont présents le député **David Taupiac**, les conseillers départementaux du Fezensac, **Emeline Lafon** et **Benoît Desenlis**, **Philippe Beyries**, président de la communauté de communes du Grand Armagnac, **Patricia de Hondt**, maire de Lannepax, **Thierry Frenot**, maire de Dému, **Jacques Chabreuil**, maire de Ramouzens.

Pour rappel, l'école de Lannepax fait partie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprenant Ramouzens, Bascous, Noulens, Dému et Lannepax.

**La situation est la même qu'en 2021 : la fermeture d'une classe réduirait l'école de Lannepax à deux classes au lieu de trois, deux classes à trois niveaux avec un effectif important.**

L'école de Dému qui fonctionne en binôme avec celle de Lannepax serait également impactée ; en effet, elle accueille les sections des très petits, petits et moyens, Lannepax accueillant les grandes sections et le cours préparatoire (1ère classe), les CE1, CE2 (2ème classe) et les CM1 -CM2 (3ème classe).

**Cette perspective de classes à triple niveau et à effectif surchargé affaiblirait l'encadrement** face à la concurrence de l'école privée qui met l'accompagnement des élèves au centre de sa communication.

La mission de service public en serait fragilisée.

D'autre part, dans l'hypothèse où le DASEN ( Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ) validerait le transfert des grandes sections de maternelle de l'école de Lannepax vers celle de Dému, cela entraînerait de facto, **l'impossibilité de recevoir des enfants en très petite section.**

Ce sont précisément ces futurs élèves de petite section qui ne sont pas comptabilisés par les services académiques, la scolarisation des tout-petits n'étant pas obligatoire.

Or, comme nous l'indique Patricia de Hondt, ils seront 8 à la rentrée 2023 !

En milieu rural, en l'absence de crèches et d'assistantes maternelles en nombre suffisant, ces petits partiront ailleurs et y resteront...

Alors que les maires des communes concernées constatent avec satisfaction l'arrivée dans leurs villages de jeunes actifs, fermer des classes n'est pas un signal positif à leur envoyer.



Enfin, les deux communes ont toujours répondu favorablement aux souhaits des services académiques et préfectoraux, n'hésitant pas à réaliser **d'importants investissements qu'il serait dommage de ne pas pérenniser.**

La commune de Dému a procédé à la rénovation intégrale de son école en 2019 et pour la commune de Lannepax, d'importants travaux de rénovation énergétique débiteront d'ici l'été 2023 pour un coût de plus de 280 000 €.

De l'argent public investi dans des écoles menacées à court terme !

**Bref, les arguments ne manquent pas contre une gestion comptable qui nie l'intérêt des élèves et envoie un signal négatif pour le développement du village.**



**Le député David Taupiac** a participé lundi à une réunion avec le DASEN sur les perspectives de fermetures et d'ouvertures de postes dans le département.

Face à la menace pesant sur l'école de Lannepax, il a évoqué le problème qui se poserait pour l'accueil des toutes petites sections, une difficulté cruciale en milieu rural.

Il se propose de transmettre au DASEN la liste précise des 8 enfants qui feront leur rentrée en septembre prochain, liste pourtant déjà transmise par la maire à l'inspectrice et au DASEN.

**Benoît Desenlis** transmettra lui aussi cette liste.

Même s'il ne peut directement intervenir en tant que conseiller départemental, il est là pour soutenir les parents d'élèves et l'action de la maire.

« Il faut faire comprendre à l'Education Nationale que les enfants ne sont pas que des chiffres et que leur éducation devrait être une priorité, ce dès le plus jeune âge. »

Il reste à espérer que l'Education Nationale cesse de raisonner en terme d'équations et qu'une issue favorable permette à Lannepax et à Dému de pérenniser leurs écoles et le service apporté à la population.

